

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 4 décembre 2025

Tavaux - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Hervé GUIBELIN

Nombre de conseillers en exercice : 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de procurations : 11

Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 27 novembre 2025

Date de publication : 11 décembre 2025

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	RYAT Thomas	HERRMANN Nadine
MICHAUD Dominique	STOLZ Julien	JABOVISTE Philippe
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	MIRAT Maryline
DAUBIGNEY Jean-Michel	LACROIX Olivier	REBILLARD Jean-Michel
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	BREMOND Gabriel
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	CHAPIN Jean-Paul
SOLDAVINI Grégory	BONIN Jean-Luc	JEANNEROD Georges
FERNOUX-COUTENET Gérard	CHAUCHEFOIN Gérard	DIEBOLT Alain
LEFEVRE Jean-Philippe	CHAUTARD Christophe	PANNAUX Joël
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	PAUVRET Emeric	GUIBELIN Hervé
MONNERET Christophe	ANTOINE Patricia	MILLIER Cyril
ROY Jean-Yves	BERTHAUD Mathieu	DAVID Françoise
CALINON Séverine	CHAMPANHET Stéphane	LABOUROT Céline
CROISERAT Jean-Luc	CUINET Jean-Pierre	SANCEY Pascal
GAGNOUX Jean-Baptiste	DELAINE Isabelle	CALLEGHER Aline
GUIBELIN Marie-Rose	DOUZENEL Alexandre	DEJEAN Sylvie
HOFFMANN Maurice	DRAY Frédérique	RIGAUD Fabien
LEPETZ Joëlle	DRUET Timothée	LEGRAND Jean-Luc
MANGIN Isabelle	GIROD Isabelle	LAGNIEN Jacques
PECHINOT Jacques	GOMET Nicolas	

Conseillers suppléés

THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	CHEVAUX Bruno suppléé par CLAIROTTE Christian
BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER-BLANC Catherine donne procuration à BERTHAUD Mathieu
GERMOND Daniel donne procuration à MANGIN Isabelle
GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste
JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas
MARCHAND Sylvette donne procuration à BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire
MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane
NONNOTTE-BOUTON Catherine donne procuration à ANTOINE Patricia
ROCHE Paul donne procuration à DRAY Frédérique
RIOTTE Christine donne procuration à CROISERAT Jean-Luc
JACQUOT Patrick donne procuration à HOFFMANN Maurice
PERNOUX Annie donne procuration à ROY Jean-Yves

Conseillers absents non suppléés et non représentés

GUERRIN Bernard	HENRY Micheline	SAGET Emmanuel
TRONCIN Dominique	VIVERGE Patrick	GINET Gérard
MATHIOT Agnès	GRUET Olivier	
EMONIN Laurent	MATHEZ Christian	

Objet : Déploiement de la phase n°1 du Schéma Directeur Cyclable

Rapporteur : Monsieur Grégory SOLDAVINI

En cohérence avec la délibération n° DCC-2025-029 du 20 mars 2025 officialisant le Schéma Directeur Cyclable, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite réaffirmer son engagement en faveur des mobilités douces et de la transition écologique du territoire.

Les études détaillées de faisabilité et d'opportunité, menées depuis l'adoption du Schéma, ont permis de structurer et de chiffrer précisément la première phase du déploiement, identifiant cinq axes cyclables déjà jugés comme prioritaires lors de l'adoption du Schéma.

Ces aménagements permettront d'améliorer la qualité de vie des grands dolois, de favoriser les déplacements domicile-travail et de réduire l'empreinte carbone.

- Gevry / Choisey
- Jouhe / Biarne
- Rainans / Jouhe / Authume
- Dole / Authume
- Goux / Villette-lès-Dole

Cette première phase de déploiement est estimée à 1 336 482 € HT (hors dépenses réalisées en agglomération et prises en charge financièrement par les communes), et pourrait être financée comme suit :

Dépenses		Recettes		
<i>Libellé</i>	<i>Montant en € HT</i>	<i>Financeurs</i>	<i>Montant en €</i>	<i>%</i>
Maîtrise d'œuvre	67 060 €	Europe (FEDER)	330 900 €	25 %
Travaux :		État (Fonds vert)	466 537 €	35 %
Gevry / Choisey	383 100 €	Région (TEA)	271 750 €	20 %
Jouhe / Biarne	8 900 €			
Rainans / Jouhe / Authume	483 568 €			
Dole / Authume	384 654 €			
Goux / Villette-lès-Dole	9 200 €	Autofinancement	267 295 €	20 %
TOTAL :	1 336 482 €	TOTAL :	1 336 482 €	100 %

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** le déploiement de la phase n°1 du Schéma Directeur Cyclable, pour un montant prévisionnel de 1 336 482 € HT,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à solliciter tous les financeurs potentiels, aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions sollicitées,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents y afférent.

SCRUTIN POUR : 74
 CONTRE : 0
 DONT 11 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

*Fait à Tavaux, le 4 décembre 2025.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*

Jean-Pascal FICHERE.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances/Commande Publique
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Mobilités

